**Mots-clés :** Amour, anciens,autonomie, baptême, baptisés, célibat, centralisation, charisme, Christ, clergé, cléricat, cléricalisme, communauté, crispation, diaconat, diversité, divin, discernement, doute, écoute, Esprit, Evangile, femme, foi, fonctionnaire, fraternité, grâce, hiérarchie, identité, infaillibilité, latin, mariage, médiateur, métier, ministère, œcuménisme, ordination, Parole, passé, pénurie, pluralité, pouvoir, prêtre, prophète, prophétisme, réforme, repas, repli, sacerdoce, sacerdotat, sacralisation, sacré, sacrement, sexualité, service, signes, témoignage, temps, transsubstantiation, Trente, Vatican 1, Vatican 2, vocation, uniformité

**Synthèse sacerdoce**

**Fondements**

**L’Evangile**

Jésus prêche “Je suis le chemin, la vérité et la vie” ? “Suis-moi”, “Aimez-vous les uns les autres”.

**Les Actes des Apôtres**

Les ministères de Pierre, Jacques, Jean et les Anciens pour les Juifs, le collège des sept pour les grecs.

**Paul**

Des communautés avec des Anciens (presbytres), des surveillants : (épiscopes), des diacres. Forte empreinte de la puissance de lʼEsprit qui guide la prophétie, l’apostolat et l’enseignement. Paul accompagne le mouvement.

**1er et 2ème siècles**

Les Eglises mues par lʼEsprit-Saint ont procédé de façon simple et variée à l’institutionnalisation du ministère, afin de répondre aux nécessités et aux besoins des différentes communautés croyantes.

L’inspiration reçue de lʼEsprit par chaque membre de la communauté était la base de l’autorité dans la communauté. Cette tradition paléochrétienne est égalitaire et il n’y a pas place pour des relations de dépendance.

St. Jean Chrysostome disait : “C’est le même baptême que chacun possède, c’est d’un Esprit unique que nous avons été jugés dignes, c’est en vue d’un même règne, que nous faisons un effort. Tout est commun.”

(Ga 3, 26-30) “Il n’y a ni juif ni grec, il n’y a ni esclave ni homme libre, il n’y a ni homme ni femme.” Tous vous ne faites qu’un dans le Christ Jésus.

L’ordination se fait par imposition des mains; la collégialité règne (plusieurs presbytres pour le service spirituel, diacres pour le service matériel). Le rôle d’évêque apparaît pour une communauté, puis pour un groupe de communautés. Rome réclame une primauté, mais ne pilote pas tous les conciles.

**3ème siècle**

La notion de succession apostolique des apôtres naît en tant qu’idéologie doctrinale, alors qu’elle ne devrait être que succession dans la foi et le service.

L’apostolicité concerne :

-le “dépôt” transmis à garder : l’Evangile

-la communauté chrétienne de foi, la “sequela Jesu”

-les ministères ecclésiaux, la “succession apostolique”

Le ministère est une instance importante, mais une parmi toutes celles qui permettent de conserver vivante l’intégralité de l’évangile de Jésus Christ et donc l’apostolicité.

La conception sacerdotale des ministères, à la suite de la vision du Christ véritable grand-prêtre, fait qu’on va vers le prêtre médiateur entre Dieu et les laïcs. L’éloignement de l’eucharistie “repas du Seigneur” favorise la notion du prêtre offrant le nouveau sacrifice.

Le clergé naît. L’ordination, proprement dit, n’avait lieu qu’en fonction du besoin de célébration de l’eucharistie et de l’augmentation du nombre des prêtres ; elle a été initiée sous l’influence des monastères.

Puis le système économique, avec les” bénéfices ecclésiastiques”, a attiré, car source de revenus. Le concile de Latran, en 1179, tentera de mettre un frein à la prolifération de prêtres et aux ordinations “que rien n’oblige.” Les prêtres étaient des hommes mûrs (35 ans) le plus souvent mariés. La règle du célibat ne s’est imposée que vers l’an 1000.

**4ème siècle**

Edit de Constantin en 313. Reconnaissance légale de l’Eglise chrétienne, ainsi que liberté de conscience pour adhérer à une religion. Lois de Théodose en 393 interdisant toutes les autres religions, sauf la chrétienne, qui devient prépondérante. Le Pape deviendra “pontifex maximum” à la place de l’empereur. Ce sera la naissance du fonctionnement centralisé de Rome.

**5ème siècle**

En France : les évêques sont de grands seigneurs; nommés par le roi, ils prennent des armoiries.

**6ème siècle**

La réforme grégorienne définit l’Eglise comme une société sainte et hiérarchique, ce qui a pour conséquences d’opposer une société spirituelle à part, face à la société civile, temporelle, matérielle.

St. Augustin parlait de la Cité de Dieu et de la Cité du monde.

La Réforme protestante fut une réponse radicale aux réticences de l’Eglise catholique à réformer. Luther pose le primat de lʼEcriture, du Christ, de la grâce.

**Le Concile de Trente (1563)**

Il a consisté à réfuter les thèses de Luther et de Calvin, en les frappant d’anathèmes. L’aspect cultuel de la fonction sacerdotale est valorisé.

Josse Clichtove définit le prêtre comme ”mis à part”, ce qui a sacralisé le rôle du prêtre. Le clergé devient sacré, le premier ordre du Royaume.

L’Evangile raisonne en termes de sainteté et non de sacré. Il s’agit d’une Alliance de Dieu et de lʼhomme. La sainteté unit, alors que le sacré isole.

**17ème siècle**

L’école française de spiritualité de Pierre de Bérulle a contribué à profiler l’image moderne du prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes. On ne cherchera plus à fonder le sacerdoce de Jésus dans son humanité, mais directement dans sa divinité qui sacralise tout le développement. Il en résulte une vision de l’Eglise où tout procède du haut vers le bas, et où l’Eglise est identifiée avec la hiérarchie ecclésiastique.

La vie chrétienne est structurée par l’appel, l’appel par la Parole et l’appel engendre une vocation. L’appel structure la foi dans le sens où il génère un chemin, où Dieu se révèle. L’appel structure l’être humain dans le sens où il le bâtit : découverte de l’interdit et de la liberté. L’appel nous rend interlocuteur de Dieu. Le Christ est le seul et unique médiateur entre Dieu et les hommes.

Jésus est le nouveau prêtre de la Nouvelle Alliance, en ce sens qu’il est le serviteur ultime, celui qui se donne et non pas celui qui donne.

“L’existence” chrétienne va au dehors d’elle-même : vers Dieu et les autres. Pour tous elle est sacerdotale, d’un sacerdoce royal (dans le sens de non contraint) et sainte dans le sens d’unie à Dieu.

La vie de l’Eglise ne peut être que la présence du Christ en elle, qui chemine à ses côtés et la guide vers ceux à qui il l’envoie pour les vivifier de la vie et de lʼesprit du Christ.

Le chrétien doit témoigner de l’Evangile par des actes de fraternité et d’union, par des messages d’amitiés, d’espoir et de joie. Une foi librement consenti et l’Amour fraternel sont les bases de cette Eglise nouvelle qui vient et qui a pour mission, reçue du Christ, l’annonce de l’Evangile.

Il n’y a pas un monde sacral et un monde profane. L’Eglise est dans son tout la manifestation de la volonté divine de salut (mais elle n’est pas le salut).

**Le Concile Vatican II (1962 - 1965)**

Il insiste sur l’Eglise, peuple de Dieu, où tous sont égaux. Les ministères ne se placent pas au-dessus mais dans l’Eglise. Les ministres qui disposent d’un pouvoir sacré sont au service de leurs frères.

C’est l’assemblée eucharistique qui est le centre de la communauté chrétienne présidée par le prêtre. Mais c’est par le ministère ordonné que les baptisés trouvent leur identité de Peuple de Dieu et confessent qu’ils ne se rassemblent pas par eux-mêmes, mais parce que l’Eglise les y invite et leur donne l’énergie spirituelle pour accomplir la démarche.

Le prêtre n’est pas le représentant de Dieu : il est une fonction nécessaire de par le caractère historique et social de la nature de l’Eglise. Cependant il reçoit son investiture et le sceau sacramentel de Dieu parce que la nature divine de l’Eglise l’exige, même si grâce, justification et unité dans lʼEsprit, sont possibles en dehors du baptême.

Le prêtre signifie la présence actuelle du Christ, Tête de l’Eglise. Il s’inscrit dans une dynamique sacramentelle; il est de l’ordre de la signification. Il manifeste l’invisible.

Les trois fonctions du prêtre (prophétique, sacerdotale et pastorale), ne prennent leur sens qu’en relation avec le Christ, prophète, prêtre et pasteur, ce dont est investi tout le peuple de Dieu.

Si le curé préside la communauté chrétienne, c’est l’équipe tout entière qui l’anime et lui assure tous les services dont elle a besoin.

Les laïcs ne sont pas faits d’emblée pour s’engager totalement dans la paroisse, ils sont appelés à travailler au cœur du monde, dans la société; c’est leur tâche première.

Le prêtre, quant à lui, exerce quelques actes qui lui sont, de par la volonté du Christ, réservés: présider l’eucharistie et donner le pardon du Seigneur.

L’Eucharistie est indissociable de la venue de Jésus et de son action.

« Si vous le faites, alors je suis avec vous », sacrement et service de la communauté. Dans l’Eucharistie, la présence du Christ est à nouveau rendue possible par l’action de lʼEsprit. LʼEucharistie est une 1ère part à l’accomplissement du Royaume (He 12, 22-23)

La communication de Dieu à lʼhomme n’est pas un privilège de classe attaché à la fonction cléricale. Un vrai ”Homme d’Eglise” n’est pas nécessairement un clerc.

Les charismes appartiennent à l’essence de l’Eglise, pas à la hiérarchie du ministère (l’Esprit souffle où il veut). Le ministère n’est que le serviteur de l’Eglise et de ses charismes. Dieu agit au travers (en dépassant) les déficiences humaines, y compris celles du ministère hiérarchique.

Vatican II parle de l’Eglise “sacrement” cela signifie qu’elle se reçoit d’un Autre, ce que le Christ et son Esprit accomplissent en elle, une œuvre au bénéfice de la multitude des hommes. Dans le sacrement, le Christ agit par les prêtres, en tant qu’il est la Tête de l’Eglise, son épouse.

***Le Décret sur le Ministère et la vie des prêtres de Vatican II “Presbyterum Ordinis” (P.O. promulgué en 1965)***

Il demande aux prêtres de rejoindre les hommes jusque sur les lieux de leur existence qui sont devenus des creusets d’indifférence et d’athéisme. Là ils devront exercer leur ministère en proximité fraternelle, inventer avec les croyants les chemins de la foi, en se gardant de prendre modèle sur le monde présent.

Si le décret P.O. est qualifié de ”pastoral” ce n’est pas parce qu’il serait vide de doctrine sur le ministère sacerdotal, mais parce que le visage du Christ auquel il fait référence est celui du Pasteur.

P.O. n° 2 « Les prêtres sont “ saisis”, “transformés”, marqués d’un caractère spécial et configurés au Christ-Prêtre, pour les rendre capables d’agir au nom du Christ-Tête en personne ».

***“Lumen Gentium” n° 10 précise***

“Le sacerdoce commun des fidèles” et le “sacerdoce ministériel ou hiérarchique” sont “ordonnés l’un à l’autre : l’un et l’autre, en effet, selon son mode propre, participent de l’unique sacerdoce du Christ, mais ils ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degrés, en raison du caractère spécial qui marque le prêtre”.

**Dérives**

**IIème siècle**

Instauration progressive d’une hiérarchie de pouvoir. Le prêtre devient lʼhomme de la messe.

**VIème siècle**

Fonctionnarisation de plus en plus grande des ministres.

**Moyen Age**

Messes privées, vénération des reliques, culte des morts.

Par ce développement des messes privées, l’idée se répandit que le prêtre existe essentiellement et uniquement pour présider à l’eucharistie, ce qui entraîna la conviction qu’il fallait, à cette fin, recevoir un très mystérieux pouvoir.

Le Prêtre, fonctionnaire du rite :

-l’eucharistie se célèbre dos au peuple

-la communion n’est plus reçue dans la main, mais sur la langue

-le latin devient la langue liturgique du clergé

-la transsubstantiation du pain et du vin, avec son aura de sacralité impénétrable devient centrale

-seul le prêtre célèbre, le peuple assiste en spectateur

-les pénitentiaires irlandais sont introduits en Europe, aboutissant au système des indulgences.

Le prêtre est séparé du peuple et le célibat sacerdotal est imposé par le pape Grégoire VII élu en 1073.

**XVIème siècle**

Crise de la Réforme. Luther réagit et refuse la distinction sacerdoce-laïcat. Nécessité d’avoir de vrais pasteurs dont le ministère principal est la Parole. Le Concile de Trente en 1563 réfute les thèses de Luther. Création des séminaires, formation uniforme.

**XVIIème siècle**

L’école française de spiritualité de Pierre de Bérulle, a contribué à profiler l’image moderne du prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes. On ne cherchera plus à fonder le sacerdoce de Jésus dans son humanité, mais directement dans sa divinité, ce qui sacralise tout le développement. Il en résulte une vision de l’Eglise où tout procède du haut vers le bas, et où l’Eglise est identifiée avec la hiérarchie ecclésiastique.

**Le Concile Vatican I** en 1870 affirme une hiérarchie dans l’Eglise, ainsi que l’infaillibilité du Pape.

**Trois seuils de laïcisation** : 1789 - 1800, 1880 - 1905, 1960 - 1975. Une “déclergification” par crise d’identité du clergé.

Un élan de foi au XIXème siècle, élan qui se bloque au milieu du XXème siècle, sous la pression des évolutions sociétales.

L’installation progressive du ministère dans une position centrale, allant de pair avec une sous-évaluation du baptême dans lʼEsprit aura pour conséquence d’aboutir au schéma suivant :

-enseigner c’est le fait de la hiérarchie ecclésiastique

-interpréter ce qu’enseigne l’Eglise : c’est la tâche des théologiens

-écouter l’enseignement de l’Eglise : c’est ce qui reste à faire aux fidèles appelés laïcs, faisant d’eux des “non - sujets”

Vatican II a déjà contribué à ébranler quelque peu ce schéma.

Sacralisation et “sacerdotalisation” (devenir le lien avec Dieu), des fonctions de responsabilité dans l’Eglise. Jésus n’a pas institué le sacerdoce, ni transmis de pouvoirs spéciaux. Il n’a pas fait référence au modèle sacerdotal. Dans le Nouveau Testament il n’est question que du “sacerdoce commun des fidèles”.

Négativité du dogme de l’infaillibilité.

Passéisme, crispation, blocages, autocratisme, monarchisme, moralisme.

Différence entre une communauté, un réseau de personnes, un tissu de relations humaines où la foi trouve sa place et une institution.

Confusion : unité / uniformité.

Nous sommes hypnotisés par l’image d’un bloc homogène chrétien.

Les impulsions de lʼEsprit ne deviendraient conscientes qu’à travers la parole de la hiérarchie. Le manque de liberté de parole dans l’Eglise, le manque de lieux de libre parole où puissent s’instaurer de véritables “débats de foi”.

Glissement du charisme de tous vers un charisme spécialisé de quelques-uns lié à un rite propre conférant le charisme : l’imposition des mains, accompagnée d’une prière prophétique (devenue plus tard l’épiclèse). Il y a une concentration et une spécification du charisme de lʼEsprit dans le ministère. Le danger est alors grand de voir le charisme spécialisé du ministère s’arroger le monopole de ce qui inspire toute la communauté. Ce qui s’appellera plus tard le “sacramentum ordinis” est une spécification ministérielle ou diaconale du don baptismal de lʼEsprit.

La théorie d’un mystérieux caractère sacramentel est apparue à l’époque des 3ème et 4ème conciles de Latran. Cette théorie contribuera beaucoup plus tard à une sacerdotalisation du ministère des prêtres allant jusqu’à la magie. Ce “caractère” ne peut être que le charisme du ministère lui-même. C’est ce charisme que l’on implore au nom de la Communauté tout entière par l’imposition des mains et par l’épiclèse du St, Esprit, prononcée sur le croyant qui accepte de s’engager à servir l’Eglise.

Dans les premiers siècles, pour la désignation d’un évêque, c’est toute la communauté, clergé compris, qui choisit son évêque. L’Eglise locale examine ensuite la foi apostolique du candidat et en rend témoignage.

Depuis longtemps cette procédure n’est plus en usage.

Dans l’Eglise ancienne, c’est la communauté elle-même qui est sujet actif de l’offrande du pain et du vin. Le président recevait les offrandes de toute la communauté, qui étaient transformées par lʼEsprit, en offrande du corps et sang de Jésus, de lʼhomme Jésus. Le peuple concélèbre, le prêtre n’exerce la présidence que comme service rendu.

**Synode de 1971**

Insatisfaction exprimée par les prêtres et même par les évêques. Les points à étudier concernaient :

-doutes au sujet du caractère ontologique “distinctif” de la prêtrise ministérielle, par rapport au sacerdoce général des croyants; la relation et la différenciation entre ces deux sacerdoces

-la prêtrise pour une période limitée

-le travail professionnel du prêtre

-le célibat sacerdotal

-l’opportunité d’ordonner prêtre, des hommes mariés

-le mariage des prêtres

-la formation des prêtres.

Différents malaises :

-malaise des femmes

-malaise au sujet des prêtres mariés exclus des tâches pastorales

-malaise des divorcés-remariés exclus des sacrements

-malaise qui s’exprime dans les pratiques alternatives du ministère écartant du droit ecclésiastique en vigueur, donc “illégales”. Ce qui montre que l’ordonnance ecclésiale existante a perdu sa structure de crédibilité et doit au moins en certains points être revue.

**Situation actuelle**

Le regroupement des paroisses en référence à la présence centrale des prêtres, ce qui cléricalise l’aménagement pastoral et empêche toute forme de renouveau. De plus, pour des raisons d’effectifs le dispositif devient intenable. Il a été fait dans le simplisme d’absence de vision.

Appel à des prêtres “extérieurs” (1 millier en France), mais à quel prix et jusqu’à quand ?

Les diacres : 2000 permanents en France : on refuse de les ordonner prêtre parce qu’ils sont mariés. N’est-ce pas confondre : ministère et un état de vie ?

Une trop grande centralisation de l’Eglise, alors que Vatican II préconisait “collégialité épiscopale”.

La fracture culturelle entre l’Eglise et la société; la voix de l’Eglise n’est plus normative pour nos concitoyens.

Vatican II n’a pas vraiment précisé les formes d’articulation qui doivent animer la vie de l’Eglise, et ceci à tous les niveaux. Les grands problèmes posés à l’échelle de l’Eglise universelle sont traités et réalisés par l’autorité romaine.

Les diocèses reçoivent “d’en haut” leurs nouveaux évêques. St. Léon disait : “Celui qui doit présider à tous, doit être élu par tous “ et le pape Célestin Ier au Vème siècle “Qu’on n’impose pas au peuple tel évêque qu’il ne voudrait pas”.

L’autorité ne doit pas s’exercer comme un “pouvoir sacré” mais comme un service.

Le culte peut devenir un espace de sacralisation désincarnée.

L’insistance donnée par certains à l’adoration eucharistique.

L’extériorisation de la foi sous forme de pèlerinages, processions ainsi que les signes distinctifs vestimentaires.

Mouvement de “restauration” de “retour en arrière” par rapport à Vatican II.

Le célibat des prêtres : une vie communautaire du prêtre est la seule solution pour vivre aujourd’hui le célibat.

Le sacerdoce n’exige pas qu’être prêtre soit un métier (profession) ce qu’il a été durant 1500 ans.

Suspicion actuelle envers le religieux (qui n’est pas “de la foi”) suspicion envers le prêtre intermédiaire entre Dieu et les hommes.

Nous faisons de l’Eglise et de la foi notre seule affaire à nous baptisés.

Les pièges du repli :

-le repli identitaire à l’intérieur de groupes affinitaires et homogènes pour échapper à un monde menaçant

-le repli émotionnel et même fusionnel ne faisant aucune place à la diversité des opinions et comportements

-le repli uniforme ou unitaire confondant consensus et communion.

**Propositions d’avenir**

**L’ordination**

Est-elle indispensable à la validité du ministère ?

Des ministères pour un temps déterminé.

La place des femmes dans l’Eglise : réintroduire le diaconat et ouvrir l’accès à la prêtrise.

Sacerdoce commun des baptisés. Nous sommes tous fils de Dieu; nous avons une responsabilité baptismale.

Une Eglise intégrée dans son temps et son environnement, capable de s’adapter.

Ordonner prêtres ou diacres des laïcs d’expérience, hommes ou femmes, célibataires ou mariés.

La fin de la règle du célibat, qua moins le choix soit laissé - souplesse à donner à cette exigence.

La question de fond reste l’aura sacrale des prêtres, émanation du Christ prêtre, car elle justifie le pouvoir absolu.

Responsabilité forte des laïcs pour aider à l’initialisation d’un mouvement de “décapage” en se libérant des tutelles cléricales. Cela passe par un grand effort de formation.

Le questionnement est source de mouvement, questionnement sur ce qui fonde réellement le christianisme.

Ne pas craindre le doute, l’insécurité, l’obscurité, étapes nécessaires vers la liberté.

Ne pas opposer présence au monde et expérience mystique.

Rendre cohérents les liens de l’Eglise avec le monde.

Un concile pour changer les règles disciplinaires de la prêtrise.

Cesser de proscrire lʼEucharistie en commun des chrétiens catholiques et protestants Entente œcuménique et collaboration sincère.

**Une Eglise symphonique** dans une diversité de communion.

Aller d’une législation centrale vers une autorité de communion.

Aller avec souplesse vers les changements en privilégiant leurs ”urgences locales” (célibat des prêtres, ordination des femmes).

Une Eglise où l’absolu n’est plus la règle absolue (exemple du progrès maintenant accepté de l’exégèse historico - critique).

Face aux changements l’Eglise doit éclairer, accompagner, plutôt qu’interdire ou condamner.

Une remise en question permanente doit devenir hygiène de vie de l’Eglise.

Aller vers des communautés pastorales: la paroisse issue de l’administration royale est morte.

Une Eglise “pour” les autres, les pauvres, le règne de Dieu.

Une Eglise prophétique.

**Un service pastoral** dans le sens biblique et évangélique du mot, il sera alors essentiellement accompagnement spirituel permanent avant l’organisation.

Un service qui permet aux charismes de se lever, qui permet l’unité dans la diversité Evangéliser, porter la bonne nouvelle, servir la Parole.

La Parole reste la lumière de la vie, elle a une force quasi sacramentelle.

**Evangéliser et introduire au mystère de la foi**

C’est l’élément de base, celui qui va faire que la Loi prendra son sens, libérée par la grâce et les œuvres de l’Amour et dans le discernement de la foi.

Témoigner de la foi est Evangélisation, Annonce de la miséricorde et du pardon, la réconciliation c’est avant tout la réconciliation avec le Christ.

LʼEucharistie est communion (partage, solidarité, fraternité), envoi et force.

L’Eglise en crise dans le sens d’Eglise interpellée.

**Une communauté** qui choisirait (avec les conditions “ad hoc”) son prêtre dont cène serait pas nécessairement l’activité principale : une autre façon d’être prêtre qui n’exclurait pas la façon traditionnelle - un sacerdoce qui serait comme “spécialisé”.

L’ordination des diacres est un premier pas.

Impliquer de nouveau le clergé et les laïcs dans le choix des évêques.

**Le visage du prêtre**

L’ensemble de ce qui fait le prêtre (cf. l’ordination) n’est pas intangible à l’intérieur de ce seul ministère “qui fait quoi” devient secondaire

**La foi du prêtre**

se placer au cœur de la foi quand il s’agit d’examiner les divergences entre les chrétiens c’est notre foi personnelle que le monde interpelle, pas la foi des chrétiens, une foi qui s’alimente à la source suprême, celle de lʼEsprit ; une foi qui supporte les ténèbres du monde, une foi qui confesse Dieu, une foi consciente de ses faiblesses ; une foi charismatique et prophétique qui sollicite l’engagement du chrétien ; une foi qui prie celui qui a dit : “Seigneur, à qui irions-nous...” (Jn 6, 68)

**Le prêtre de demain**

-un homme dépouillé de puissance humaine, mais auprès duquel les hommes viennent demander leur chemin

-un homme d’écoute

-un homme au cœur transpercé de voir Dieu exclus du monde, une image du Cœur du Christ (cœur, dans le sens biblique du fin fond de soi-même le “lieu” où se tient Dieu et son incompréhensibilité)

-un homme, non pas envoyé par Dieu, mais appelé par lui pour un coude à coude fraternel avec tous les baptisés.

Pourquoi le prêtre diocésain ne serait-il pas amené à organiser sa vie en habitant cinq lieux de vie ?

-la “maison des chrétiens” un espace vivant et accueillant pour les repas, la prière, la catéchèse

-l’appartement privé

-l’église

-la résidence des prêtres, maisons presbytérales par doyenné

-la convocation du presbyterium.

Pourquoi, en France, avons-nous si peu de jeunes qui entrent dans les séminaires diocésains ?

Dieu appelle toujours et la vocation est toujours un mystère personnel mais il dépend de la communauté chrétienne d’être cette terre où puisse germer la semence que Dieu donne à un jeune

**Gestion de la pénurie des prêtres**

Des hypothèses ont germé. Toutes ont en commun de prendre pour point de départ le devoir qu’a l’Eglise de faire face aux besoins des communautés chrétiennes (Eucharistie et pardon des pêchés) et de tabler sur une certaine plasticité de ses ministères.

Redistribution des fonctions presbytérales entre des ministères d’un type nouveau (Joseph Moingt “essai sur la mutation du ministère sacerdotal. 1973).

Différenciation du ministère presbytéral : là où le prêtre fait défaut, ordonner sur place un chrétien pour “assurer l’essentiel”. Ces Communautés pourraient choisir ce prêtre parmi leurs membres - Cette solution reviendrait à “dédoubler” le presbytérat. (Pour P.O. n°2, cette solution est inenvisageable)

Le renouveau du diaconat voulu par le Concile (Lumen Gentium n°29).

Le développement des ministères et des services laïcs.

L’instauration d’un 4ème ministère à côté de l’épiscopat, du presbytérat et du diaconat.

Ministère conféré par la communauté ecclésiale aux Travailleurs pastoraux ; cela devrait se faire par imposition des mains et “l’épiclèse”.

La communauté de foi doit disposer d’une variété plus différenciée de tâches ministérielles.

Le ministère pastoral du magistère ecclésial continuerait à exercer son rôle de contrôle (episkopé), mais avec retenue.

**Le service de l’Evangile**

La mission de l’Eglise n’est rien d’autre que nourrir notre monde de l’esprit évangélique.

Ce n’est pas le culte qui est premier, c’est l’Evangile, Parole qui fait vivre.

Il est d’abord, à la suite de Jésus, un engagement dans un certain style de vie, un véritable humanisme. Un service de l’Evangile demande que l’on mette en rapport la Parole de Dieu et ses destinataires.

Le Concile Vatican II a remis en valeur “le sacerdoce commun des baptisés” qui s’exerce dans l’écoute de la Parole de Dieu, la célébration et la mission. C’est la voie porteuse d’avenir qu’on n’aura jamais fini d’explorer.

Le débat doit avoir sa place dans l’Eglise un véritable dialogue.

St Paulin de Nole au 5ème siècle disait : “soyons attentifs à ce que dit chacun des fidèles, car, en tout fidèle c’est lʼEsprit- Saint qui inspire”.

Joseph Ratzinger écrivait : “la démocratie est un appel qui s’adresse directement à l’Eglise. Elle doit s’y rendre avec l’esprit, à la fois, ouvert et critique”.

Dès lors pourquoi des domaines réservés ou des questions interdites à la libre discussion des chrétiens ?

-liberté de parole et pluralité d’expression

-donner à l’Eglise de France une structure moins hiérarchique, et sacrale moins exclusivement cléricale et masculine, et un visage un tant soit peu démocratique et laïc (Joseph Moingt “Croire quand même”)

-désacraliser les structures et évangéliser les relations

-créer des petites communautés chrétiennes de proximité (spirituelles, bibliques) où le partage de la Parole de Dieu devienne essentiel.

**Laissons parler la Parole**

elle deviendra source de vie et de fécondité.

Le peuple des baptisés devra prendre davantage sa place dans la réflexion, le débat, les décisions qui concernent la communauté chrétienne et la communauté humaine où elle est implantée.

Les rénovations de l’Eglise partent moins des instances dirigeantes que de la contribution d’une partie du peuple chrétien.

L’action de lʼEsprit et l’ingéniosité des chrétiens, si elle peut librement s’exercer, représentent un capital de renouvellement qui donne des raisons d’espérer changer les structures de l’Eglise “par petits pas de travers et de côté” en desserrant les rouages du pouvoir ecclésiastique à chacun de ses niveaux organisationnels.

Laisser une autonomie convenable aux diverses Eglises nationales, régionales ou locales.

Prendre modèle sur le Nouveau Testament pour assainir la direction de l’Eglise.

Réformer la curie romaine selon l’Evangile.

Abolir l’inquisition, remodeler le droit canon.

Il est vain de penser que l’Eglise puisse changer ses structures; tout ce qu’on peut espérer, c’est que lorsqu’elle sera à bout de ressources, lʼEsprit - Saint lui fera voir qu’elle détient dans l’Evangile toute possibilité pour s’innover sans avoir à se renier.

Le changement ne pourra venir que d’en bas. La nouvelle mission du chrétien n’est plus de parler de sa religion (ou de son Dieu) mais de vivre sa foi en suivant l’Evangile.

Les valeurs républicaines, démocratiques, de “liberté, égalité, fraternité” sont des valeurs évangéliques. Il faut entretenir ces valeurs car elles sont menacées. Notre foi doit être orientée vers une pratique humaniste. C’est cela, la véritable compréhension du sacré, chrétien.

Jésus a sécularisé lui-même le sacré.

**La restructuration proposée**

Deux structures parallèles et complémentaires

Deux dynamismes, l’un à la base, de dissémination de l’Evangile, l’autre, au sommet, de rassemblement en Eglise (Joseph Moingt dans “Dieu qui vient à lʼhomme”, 2007, p. 858)

**Question de la présidence eucharistique**

Une distinction est à faire entre le culte public et le culte exercé dans les petites communautés, reconnues par l’évêque. Dans ce cas, le responsable de la communauté agit en tant que ministre de sa communauté et au nom du sacerdoce commun dont elle est participante (p. 863).

**Avenir du ministère ordonné**

Appel dʼhommes mariés et de femmes.

Tenir compte du sens surnaturel de la foi des fidèles qui est une capacité de discernement reposant sur la vocation baptismale (Constitution dogmatique Lumen Gentium n°12).

**Méthodes à employer pour sauver l’Eglise**

-ne pas se taire : chacun a le droit et le devoir de dire ce qu’il pense de l’Eglise

-agir soi-même, avec d’autres

-rechercher des solutions provisoires et montrer que l’on est déterminé

-ne pas abandonner: la force de l’espérance, poursuivre avec sérénité dans une foi confiante

-importance de “faire signe”. C’est la “lisibilité” de l’Eglise qui est importante et non sa visibilité. Un signe appartient à celui qui le lit

-sortir de chez nous pour aller vers les autres : signes de Dieu. Leur transmettre la confiance qu’on a reçue

-l’exhortation de Jésus à ses disciples à observer et à interpréter les “signes des temps” (Mt 16, 3) nous invite à essayer de comprendre ce qui se passe dans notre monde et à aborder les hommes de notre temps dans un esprit évangélique.

Il y a des attitudes spirituelles bien au-delà des frontières de l’Eglise qui semblent une trace de l’Esprit dans notre temps :

-un besoin d’authenticité

-une soif d’intériorité

-un sens nouveau de la solidarité.

Pour des générations plus anciennes, la solidarité était un devoir moral ou religieux. Il semble qu’elle devienne aujourd’hui un élément nécessaire d’un nouvel humanisme.

On peut y discerner des ”signes des temps”, c’est à dire, à la fois des orientations et des appels de lʼEsprit. Aujourd’hui comme hier les charismes sont à l’œuvre, sachons les reconnaître.

Tout au long de l’histoire de l’Église, lʼEsprit a inspiré renouveau et conversion. Il a été l’agent d’une incessante réforme, venue la plupart du temps de la base et qui remettait en cause au nom de l’Evangile, bien des situations acquises. Le mouvement franciscain, à la fin du Moyen-Age, en reste peut-être l’expression la plus marquante.

En prenant conscience des crises que nous traversons, loin de nous sentir abandonnés par lʼEsprit, entendons l’appel, qu’il ne cesse de nous adresser, à renaître d’en haut dans la fidélité à un Evangile toujours nouveau, face aux défis du monde (Michel Rondet “L’esprit, espérance d’une Eglise en crise”, 2011).

L’intervention de lʼEsprit dans l’élection du Pape François, simple et humble, signe d’espérance pour la renaissance de l’Eglise catholique.

L’Eglise est l’Eglise de Jésus-Christ, née de lʼEsprit, pour la gloire du Père et la divinisation de lʼHomme. Dieu n’a qu’un projet : nous réunir dans son Royaume.